

Perpignan, le 08 décembre 2017

Le directeur académique des services de l'éducation nationale Directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Pyrénées-Orientales

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

s/c

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Direction des Ressources Humaines et des Emplois 1^{er} degré

> Affaire suivie par Stephanie GAVIGNAUD

> > Téléphone 04 68 66 28 31

Télécopie 04 68 66 28 22

courriel ce.dsden66srhe@acmontpellier.fr

45, avenue Jean Giraudoux BP 71080 66103 Perpignan Cedex

> Site : http://acmontpellier.fr/dsden66

<u>Objet</u>: Appel à candidature pour l'habilitation à l'enseignement du et en catalan dans les classes bilingues.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir informer les enseignants de votre école du déroulement des habilitations pour l'enseignement en classe bilingue pour l'année 2018-2019 :

Les enseignants exerçant en classe monolingue et n'ayant jamais exercé en classe bilingue, ainsi que les enseignants issus du CRPE non spécial optant pour la dominante catalan, doivent adresser une demande d'inscription sur papier libre au service 1^{er} degré pour le 17 janvier 2018. Ils seront convoqués devant la commission départementale d'habilitation.

Michel ROUQUETTE

Jim Top